GÉRER ET DÉVELOPPER SON ENTREPRISE

FINANCEMENT PARTICIPATIF (crowdfunding)*

OBJECTIF

Vous recherchez des financements pour votre projet ?

DESCRIPTION

La Chambre de Métiers d'Alsace aide les entreprises artisanales à recourir au financement participatif (en complément d'autres solutions de financement possibles).

La Chambre de Métiers d'Alsace propose régulièrement des actions individuelles et collectives dédiées :

- → conseil individualisé : étude du projet, vérification des pré-requis numériques, orientation vers la plate-forme la mieux adaptée (dons avec contreparties avec KissKissBankBank, prêts sans intérêts avec Hellomerci ou prêts avec intérêts avec Lendopolis), accompagnement avant, pendant et après la collecte,
- → réunions d'information,
- → formations courtes dans le domaine de la communication numérique.

*Le financement participatif est un nouveau mode de financement de projets par la foule. Il permet de récolter des fonds auprès d'un large public en vue de financer un projet, de tester l'activité projetée et de communiquer avant le lancement de l'entreprise.

MODALITÉS, LIEU, DURÉE, CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Entretien en entreprise ou à la CMA

Inscription sur la plateforme de financement participatif retenue

CONTACTS

- → Chargé de développement économique de votre territoire
- → Sur www.cm-alsace.fr – Services Pratiques – Nos conseillers

PUBLIC CONCERNÉ

Tout créateur / repreneur ou artisan immatriculé à la CMA

TARIF

Suivi individuel :

- → diagnostic des besoins (2h) et premier déplacement offerts
- → tarif horaire 40 € HT
  + forfait déplacement unique par RDV 30 € HT

Les conditions générales de vente peuvent être retirées auprès de votre chargé de développement économique.